Omnibus : l'offensive des multinationales contre les normes sociales et écologiques

Le phénomène n'est pas récent : les multinationales dépensent des sommes considérables en activités de lobbying pour influencer de manière systématique les régulations dans de nombreux domaines. Depuis quelques années leurs attaques contre les normes sociales et écologiques ont redoublé à travers les projets de législations Omnibus actuellement discussion au niveau de l'Union européenne (UE).

Cette offensive de dérégulation a pris de l'ampleur en 2024 suite à la publication du rapport Draghi sur la compétitivité de l'UE. Le 9 septembre 2024, Mario Draghi (ancien président de la Banque centrale européenne) remet son rapport sur l'avenir de la compétitivité de l'UE qui formule 170 recommandations visant à renforcer la compétitivité et l'économie européennes dans un monde en mutation et pour être compétitif avec les États-Unis et la Chine.

Selon la Commission européenne, le rapport Draghi « *s'articule autour de trois grands défis : combler le fossé en matière d'innovation avec les autres puissances mondiales, rendre l'économie durable de manière compétitive et renforcer nos chaînes d'approvisionnement. Dans le même temps, l'approche européenne s'appuie sur cinq leviers : simplifier les règles et alléger les charges ; supprimer les obstacles au marché unique ; mobiliser des financements ; adapter les compétences aux nouveaux besoins industriels ; mieux coordonner les politiques des États membres.* »

La Commission européenne n'a pas tardé pas à s'emparer de ce rapport. Elle publie en janvier 2025 une nouvelle feuille de route pour les 5 années à venir intitulée « Boussole pour la compétitivité ». Son objectif est de relancer l'économie européenne, en mettant en œuvre recommandations du rapport Draghi et en reprenant de nombreuses demandes exprimées par l'industrie européenne.

Ainsi, pour faciliter l'innovation, il s'agit de « *[faciliter] les activités des entreprises dans l'ensemble de l'UE en simplifiant les règles et la législation, grâce à une proposition de 28e régime juridique visant à garantir un ensemble unique de règles pour toute l'UE, comprenant la forme juridique de société "EU Inc.", afin de faciliter la création d'une entreprise dans l'UE et son développement et d'attirer des investissements* ».

Le « fardeau administratif » des normes sociales, écologiques, sanitaires serait trop pénalisant pour les entreprises européennes qui ne pourraient pas faire face aux géants états-uniens et chinois : il faut donc « simplifier », c'est-à-dire déréglementer, et les (maigres) avancées des dernières années, obtenues avec le Pacte vert notamment, lors du précédent mandat d'Ursula von der Leyen, sont remises en cause. Le terme « simplification » à des fins de communication, mais il masque une offensive d'ampleur de dérégulation et d'affaiblissement des normes.

Encore récemment le Conseil de l'UE a réaffirmé en mars 2026 ces objectifs. Ces derniers sont parfaitement conformes aux demandes des grands groupes européens dans le cadre du sommet d'Anvers pour un pacte industriel européen (voir encadré). Les projets législatifs de ces dernières années, dits Omnibus, témoignent d'une dérégulation à marche forcée.

Le sommet d'Anvers pour un pacte industriel européen

Le 20 février 2024, 73 chefs d'entreprise issus de 17 secteurs ont remis la « Déclaration d'Anvers pour un pacte industriel européen » à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Le site de la déclaration annonce fièrement qu'« *aujourd'hui,*

plus de 1 300 organisations issues de 25 secteurs se sont jointes à cette initiative pour la soutenir. » Ce sommet des industriels à Anvers est depuis devenu annuel, avec la participation des plus hauts dirigeants de l'UE et par les chefs d'État comme Emmanuel Macron en 2026. Son influence politique est considérable, au point qu'un média européen, Euractiv, titrait : « Le sommet industriel d'Anvers montre qui dirige réellement l'Europe ».

Le projet du sommet d'Anvers : s'attaquer aux quelques avancées du Pacte vert européen ainsi qu'à d'autres régulations considérées comme des obstacles à la compétitivité des entreprises européennes ; et demander un soutien financier de la part de l'UE. Dans la déclaration d'Anvers, les représentants de l'industrie européenne appellent à prendre des mesures pour assurer la compétitivité de l'industrie européenne, à « *placer le Pacte industriel au cœur du nouvel agenda stratégique européen pour 2024-2029* » et appelle Ursula von der Leyen à initier des processus législatifs « Omnibus » visant « *à prendre des mesures correctives pour toutes les règlementations européennes existantes pertinentes* ».

Les projets Omnibus

Pour mener à bien la soi-disant « simplification » et répondre aux demandes des lobbies, la Commission européenne va proposer plusieurs projets de législations « Omnibus ». Ce terme désigne, dans le cadre de la législation européenne, une initiative législative regroupant plusieurs modifications ou révisions de textes existants sous une seule et même proposition (cela peut être une directive ou un règlement européen).

Ces Omnibus vont toucher à de nombreux domaines : devoir de vigilance, environnement, l'énergie, l'agriculture, le numérique, la défense, la chimie, l'automobile, l'alimentation et la santé... La Commission européenne souhaite aller très vite et donne un sentiment d'urgence. Elle voudrait que la plupart de ces projets Omnibus soient adoptés d'ici fin 2026.

A travers ces projets, les grands groupes bénéficient d'une opportunité sans précédent de remettre en cause les normes qui entravent, selon eux, leurs activités. Le rapport « This is what corporate capture looks like! », publié en avril 2026 par Corporate Europe, est à cet égard édifiant. Les intérêts des entreprises dominent toutes les étapes clés du processus : en 2025, 84 % des réunions avec les 13 commissaires européens concernés ont eu lieu avec des groupes d'entreprises, contre 7,8 % avec des organisations de la société civile. Les commissaires chargés de la « simplification » affichent des déséquilibres extrêmes : M. Dombrovskis a tenu 182 des 184 réunions avec des entreprises, et M. Séjourné a tenu 84 réunions de ce type, toutes avec des entreprises.

À cet égard, l'adoption d'Omnibus 1 a été significative : elle a détricoté une autre législation qui venaient d'être adoptée un an auparavant (en juin 2024), la directive sur le devoir de vigilance des multinationales européennes (CSDDD). Ces dispositions, comprises dans le Pacte vert, avaient pourtant déjà été bien affaiblies par les lobbies industriels et financiers, avec par exemple l'exclusion des services financiers (dont les activités d'investissement) ou la restriction du champ d'application (entreprises de plus de 1 000 salariés et comptant un chiffre d'affaires de 450 millions d'euros).

Le processus Omnibus 1 présente des caractéristiques que l'on retrouve pour les Omnibus suivants : urgence oblige, les processus démocratiques ne sont pas respectés, les études d'impact et consultations publiques insignifiantes, les conflits d'intérêt négligés... Omnibus 1 a fait l'objet d'un lobbying massif des grands groupes, son adoption a aussi été marquée par un fait sans précédent dans l'histoire de l'UE : l'alliance entre la droite et l'extrême-droite au moment du vote au Parlement européen (voir encadré). En très peu de temps, le texte a été complètement vidé de son sens.

L'influence de l'extrême-droite

Depuis les dernières élections européennes il y a une bascule au niveau européen, les rapports de force ont changé. L'extrême droite est désormais en position de force. On assiste dans ce contexte à un rapprochement entre la droite conservatrice et l'extrême droite, en collusion avec les intérêts de l'industrie. Nous faisons donc face à une attaque sans précédent historique au niveau de l'UE.

À cela s'ajoute l'influence de l'administration Trump qui a été particulièrement visible durant l'adoption de l'Omnibus 1 sur le devoir de vigilance. L'ONG Bloom a dévoilé comment le rapporteur de cet Omnibus, l'eurodéputé suédois Jörgen Warborn (droite conservatrice) aurait multiplié les rencontres avec des lobbies industriels et l'administration Trump entre janvier et octobre 2025 dans l'objectif de torpiller les obligations environnementales et sociales des industriels du pétrole et de la pétrochimie.

Face à cette offensive Omnibus de dérégulation des normes sociales et écologiques à l'échelle européenne, menée de concert par l'industrie, la droite et l'extrême droite, il est urgent d'informer et d'amplifier la mobilisation citoyenne. Attac y contribue dans le cadre de sa campagne pour désarmer les multinationales. ●

GRAND ANGLE

Par
L'espace campagnes d'Attac